



TABLE À MANGER KATA



Le modèle de table Kata – adapté à un usage intérieur et extérieur – dispose d'un cadre en acier laqué noir avec un pied en forme de orteil droit classique, qui peut être combiné avec différentes plateaux de table. Il est disponible en hauteur de table à manger, avec la technologie FLAT ou des patins réglables, et peut également être équipé d'un mécanisme d'inclinaison pour un rangement gain de place. Les patins hydrauliques du système FLAT s'adaptent automatiquement aux irrégularités du sol, ce qui signifie que vous pouvez dire adieu aux tables bancales pour toujours ! Le système breveté réagit immédiatement à la surface dès que la table est placée, garantissant ainsi une stabilité parfaite.

- Extrêmement résistant aux intempéries et facile à entretenir grâce au revêtement en poudre
- Solide et stable grâce au cadre en acier
- Sans balancement grâce aux systèmes de nivellement flexibles du sol

388,00 €

TABLE À MANGER KATA

Votre variante choisie

Détails du produit

Numéro d'article: 1010JF

Modèle: Kata

Type de produit: Table à manger

Matériau du piètement: Acier

Couleur du piètement: noir peint par poudrage

Type de pied: 2+2 branches

Patins: patins en plastique réglable

Statut montage: non monté

Profondeur du plateau de table: 80 cm

Matériau du plateau de table: Compact Slim (High Pressure Laminat (HPL))

Couleur du plateau de table: Crick

Épaisseur du bord: 12 mm

Epaisseur plateau de table: 12 mm

Platine de fixation: Standard

Taille piètement de table: Colonne double centrale

Largeur du plateau de la table: 130 cm

TABLE À MANGER **KATA**

Votre variante choisie

Spécifications techniques

Numéro d'article: 101OJF

Modèle: Kata

Type de produit: Table à manger

Domaine
d'application: Extérieur

La taille: 74.2 cm

Largeur: 130 cm

Profondeur: 80 cm

Poids: 42.7 kg

Matériau du plateau
de table: Compact Slim (High
Pressure Laminat
(HPL))

Largeur du plateau
de la table: 130 cm

TABLE À MANGER KATA

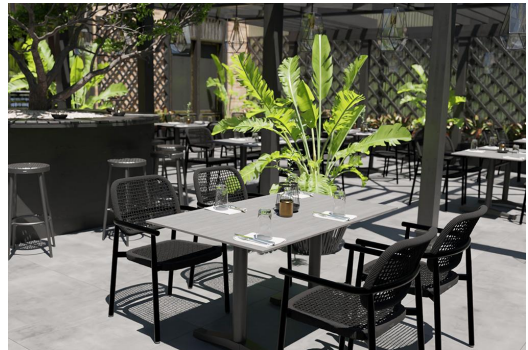
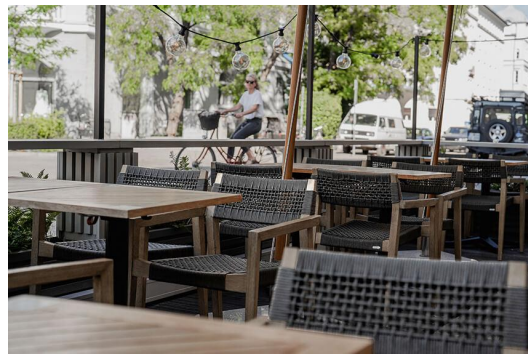


TABLE À MANGER KATA